



Fédération Sportive et Gymnique du Travail



Commission Fédérale des Activités

Judo Ju-Jitsu

RELEVÉ DE CONCLUSION

DE LA CFA JUDO

DU 13 OCTOBRE 2013 A PANTIN

Présents à 10h : Michel FEVELAS, Dante COLETTI, Philippe BOGGIO, Rémi GAECHTER, Christian LAPEYRE, Jean Claude CABANNE, Jean Louis ROCA, Lydia MARTINS VIANA.

Invités : Vincent LIOU (IDF).

Présents à 12h30 : Christian CABOT.

Et Jacques TOMASELLI en qualité d'observateur

Excusés : Loïc LENGLE, Claude ANGUILLE.

Approbation du P.V. et du relevé de décisions de la CFA des 29 et 30 juin à St Etienne.

Les deux documents sont approuvés. La prise en charge à titre exceptionnelle d'une partie des frais du stage d'arbitrage interrégionale à Marseille le 26/10/2012 est confirmée.

Commission de discipline.

Il est décidé de mettre en place une équipe de médiation pour intervenir lors des championnats fédéraux : le coordinateur + le responsable de l'arbitrage + un membre du comité d'organisation de la compétition.

En cas d'échec d'une médiation lors d'un championnat, le dossier sera soumis à une commission de 1^o instance pour instruction. Celle-ci sera composée de 5 personnes représentatives de plusieurs régions. Les membres de la CFA seront minoritaires.

Formation

Face au développement des formations sur plusieurs régions un questionnaire sera envoyé pour recenser les équipes de formateurs et connaître les calendriers afin de favoriser l'information au niveau national. Une communication sera également faite pour les modalités d'accès et de validation aux différents diplômes et notamment celui d'aide moniteur.

Finances

Budget CFA pour les 3 prochaines saisons et bilan 2012/2013

Le bilan 2012/2013 laisse apparaître un déficit de 1787,48€. Ce solde négatif vient essentiellement du poste « Vie institutionnelle » avec l'organisation de 2 CFA sur 2 jours pour la mise en place d'actions pour les prochaines saisons et de l'achat de carnets de grades à la CSGDE au prix de 102€ le carnet uniquement à la charge de la CFA.

S'agissant de l'enveloppe pour les 3 prochaines saisons le Domaine 1 travaille sur une nouvelle répartition suite à la réunion du 28 septembre avec l'ensemble des CFA, Dante COLETTI et Rémi GAECHTER sont en contact avec le responsable fédéral

Financement du judo dans les régions et départements

La CFA décide de relancer une étude précise dans chaque région pour connaître la situation exacte. Rémi GAECHTER diffusera le questionnaire qu'il avait réalisé en amont de l'A.N.A. avec très peu de réponses à l'époque. Les responsables de régions devront établir une synthèse pour discussion lors de la prochaine CFA en février ou mars.



Enveloppe exceptionnelle du D1

Rémi GAECHTER propose de faire une demande de 1000 € pour l'aide au démarrage des régions Bretagne et Poitou Charentes. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Remboursement arbitre corse

A titre exceptionnel, un complément de remboursement des frais de déplacement est adopté pour un arbitre corse. D'une manière générale et dans la mesure du possible un effort devra être fait pour mutualiser le déplacement des arbitres aux championnats fédéraux.

Championnats fédéraux 2014

Plaquette fédérale 2013/2014 : suite à un débat constructif la plaquette est modifiée notamment pour les horaires de pesées pour les équipes départementales enfants et de clubs. La composition de l'équipe départementale minimale est modifiée avec deux catégories supplémentaires. Cette plaquette sera envoyée en urgence par email la semaine prochaine.

Arbitrage

Mode de convocation des arbitres

Les arbitres seront convoqués directement par la commission d'arbitrage comme prévue dans la feuille de route validée lors de la CFA de St Etienne.

Les convocations devront être représentatives de toutes les régions en privilégiant au maximum les arbitres les plus proches des compétitions pour des raisons de coût des déplacements.

Règlement d'arbitrage 2013/2014

Nous sommes de nouveau confrontés à une évolution des règles d'arbitrage de la F.I.J. Celles-ci devaient être entérinées fin août à Rio, ce qui n'a pas été le cas mais vraisemblablement lors des prochains championnats du monde juniors.

Le vote organisé à l'issue de ce débat confirme l'application des règles 2012/2013 jusqu'à la prochaine CFA. La question de l'évolution du règlement sera de nouveau mise à l'ordre du jour de la CFA de février avec l'étude des nouvelles règles de la FIJ. Les clubs auront immédiatement l'information sur une éventuelle modification des règles FSGT.

Diffusion : aux clubs et comités départementaux, aux domaines fédéraux, DNC, CFA judo

